

Dispositif de Formation Préparant au diplôme d'Etat d'Infirmier

Institut de formations paramédicales
Institut de formation en Soins Infirmiers

Année 2025-2026

Promotion 2023 – 2026 septembre

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	4
1 - Le statut de l'Institut	4
2 - Les missions	4
3 - L'organisation générale de l'IFPM	4
APPROCHE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION INFIRMIERE.....	7
1 - Processus d'apprentissage	7
2 - Les finalités de la formation avec les dix compétences infirmière	7
3 - Les modalités pédagogiques.....	8
4 - Présence en cours	9
5 - La Commission d'Attributions des Crédits	9
6 - Les temps forts institutionnels.....	10
7 - Présentation au diplôme d'Etat.....	10
LA FORMATION	11
1 - Les thématiques de la formation infirmière.....	11
2 - Planification des rentrées de septembre et février	13
3 - Stratégies pédagogiques	14
LES FINALITES DE LA FORMATION	16
1 - Tendre vers la professionnalisation	16
3- Les Unités d'enseignement semestres 5 et 6	21
4 - Le dispositif d'évaluation et de validation des semestres 5 et.....	25
CONCLUSION.....	29

INTRODUCTION

Le dispositif de formation, est une déclinaison opérationnelle propre à chaque année de formation du projet pédagogique. Il guide l'action pédagogique et communique notre conception générale de la formation, nos attentes et nos exigences. Le dispositif de formation permet de mettre en lumière la manière dont l'équipe pédagogique met en œuvre le projet de formation, en tenant compte de la législation en vigueur.

Le projet pédagogique, et les dispositifs de formation sont centrés sur l'apprenant, personne engagée dans un processus de réussite en formation mais également dans son futur exercice professionnel. La sécurité, la qualité des soins aux patients, et résidents sont les objectifs prioritaires pour tous. Former des nouveaux professionnels a amené l'équipe pédagogique à s'interroger sur le profil des nouveaux professionnels qui intègrent le marché de l'emploi et à adapter les stratégies pédagogiques pour répondre à la demande des employeurs.

Les formations proposées à l'IFPM ont comme objectif principal de professionnaliser le parcours des apprenants. Accompagnés et guidés par les équipes pédagogiques, techniques et administratives, les apprenants construisent progressivement les compétences nécessaires à l'exercice de leur futur métier. L'apprenant au cours de sa formation cheminera vers la professionnalisation en étant en capacité d'analyser les situations de soin, de prendre les décisions dans les limites de ses compétences et responsabilités tout en travaillant parfois seul mais le plus souvent en équipe pluri professionnelle.

Le projet pédagogique, et les dispositifs de formation s'inscrivent également dans les axes du projet d'établissement principalement du projet de soins et de la politique de soins du Centre Hospitalier Universitaire d'ORLEANS. Cette politique vise à offrir aux usagers des soins de qualité centrés sur les besoins spécifiques des consultants, des patients et des résidents avec leur environnement et une prise en charge complémentaire et coordonnée des spécificités. Elle repose sur :

1/ Une philosophie de soins basée sur des valeurs professionnelles :

- Le respect :
 - Des droits et devoirs des patients
 - Des droits et devoirs du personnel paramédical
- La tolérance
- Le professionnalisme et l'engagement institutionnel
- La rigueur
- Le développement des compétences afin de s'adapter aux évolutions
- L'interdisciplinarité
- Les pratiques de soins partagées
- La solidarité
- La volonté de décloisonner les filières
- L'équité
- La garantie de l'accessibilité aux soins pour tous

2/ Une conception des soins basée sur une éthique, une approche globale de l'homme et de la santé en relation avec son environnement social.

Pour les professionnels de l'IFPM le soin est une attention portée à une personne qui vit une situation singulière dans la perspective de lui venir en aide, de contribuer à son bien-être, à sa santé selon Walter HESBEEN, le soin s'inscrit dans « un souci de l'humain pour l'humanité ».

La politique de soin s'appuie sur la compétence des professionnels. C'est un processus continu qui se base sur un engagement professionnel, qui demande un ensemble de connaissances générales, de savoir-faire opérationnels, et de comportements professionnels structurés, mobilisés et utilisables en fonction des activités à réaliser dans des situations de travail actuelles et futures. La compétence est inséparable de l'action et elle ne peut être réellement appréhendée qu'au travers de l'activité par laquelle elle s'exprime et dont elle permet la réalisation. La compétence est toujours sujette à apprentissage. Elle est évaluable, progressive à travers des degrés de maîtrise et reconnue soit par un diplôme ou un parcours de formation qualifiante soit par la validation des acquis de l'expérience.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1 - Le statut de l'Institut

L'Institut de Formations Paramédicales du Centre Hospitalier Universitaire d'ORLEANS est un institut public. Il bénéficie de l'expérience des professionnels de santé de multiples secteurs dans le sens des valeurs et des missions du Centre Hospitalier Universitaire d'ORLEANS.

2 - Les missions

L'INSTITUT DE FORMATIONS PARAMÉDICALES (IFPM) a pour **mission** de former des professionnels de santé capables de s'intégrer dans le système de santé :

- En réponse aux besoins et demandes de la population,
- En milieu hospitalier, extrahospitalier et en secteur libéral,
- En tenant compte de la politique nationale de santé et des politiques institutionnelles.

L'Institut garantit à l'étudiant l'acquisition de capacités qui s'inscrivent dans les compétences nécessaires à l'exercice de la profession. Le projet de formation et son dispositif doivent permettre de répondre à cet objectif.

3 - L'organisation générale de l'IFPM

Le directeur des soins de l'institut, assisté de quatre cadres supérieurs de santé coordinateurs pédagogiques définit les grandes orientations pédagogiques, budgétaires et managériales et en assure la responsabilité. Il coordonne les huit formations diplômantes. Il anime, coordonne, fédère les équipes pédagogique, administrative et technique en les accompagnant de façon dynamique.

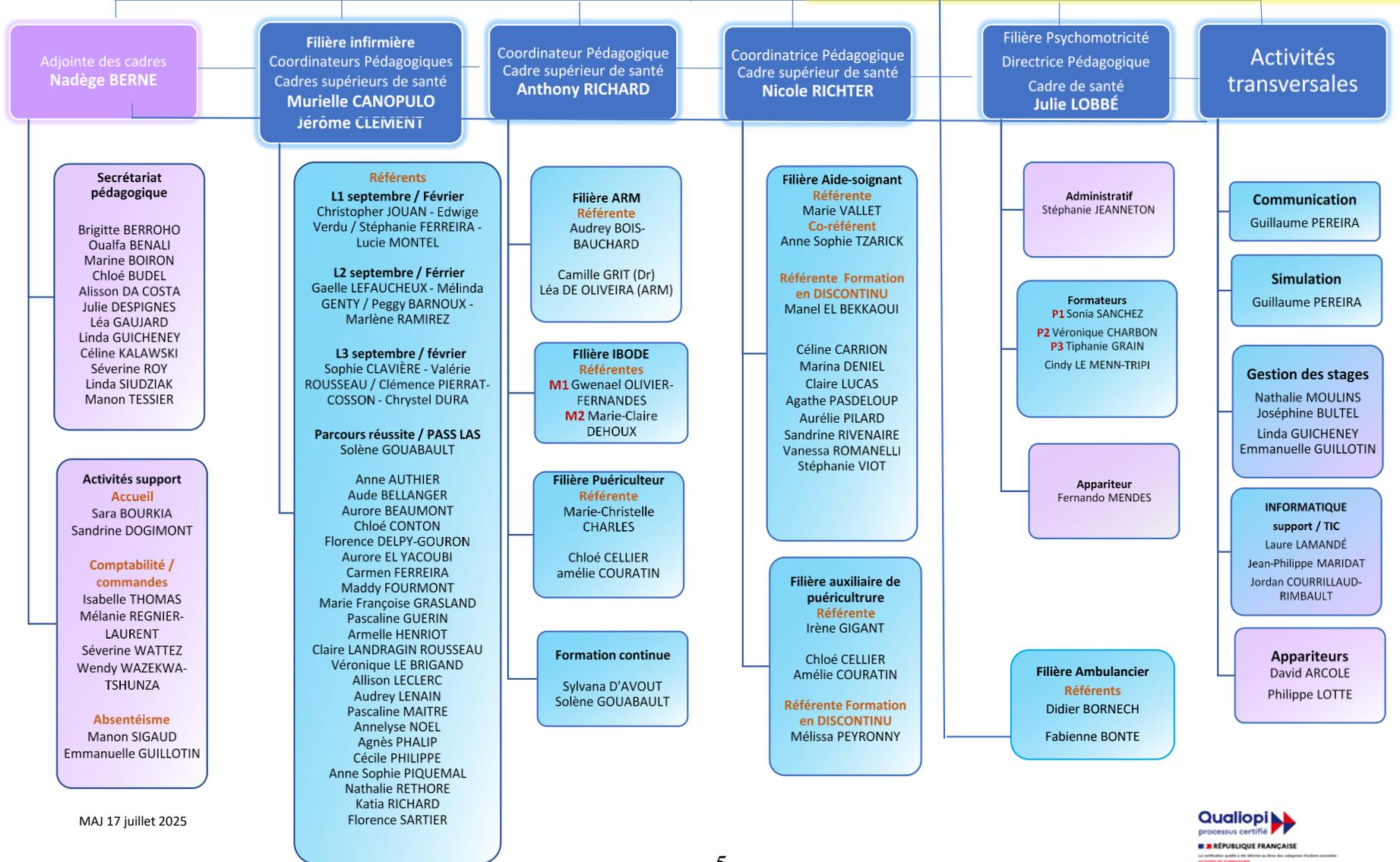
L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE composée de professionnels de santé formateurs, est organisée en filière avec des référents de promotion et d'unités d'enseignement ou de modules.

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE assure en coordination avec les autres membres de l'équipe (formateurs, intervenants extérieurs et personnel de maintenance), en tenant compte du budget et du patrimoine de l'institut, sa mission administrative, de gestion et participe à l'efficacité et au développement du projet de formation.

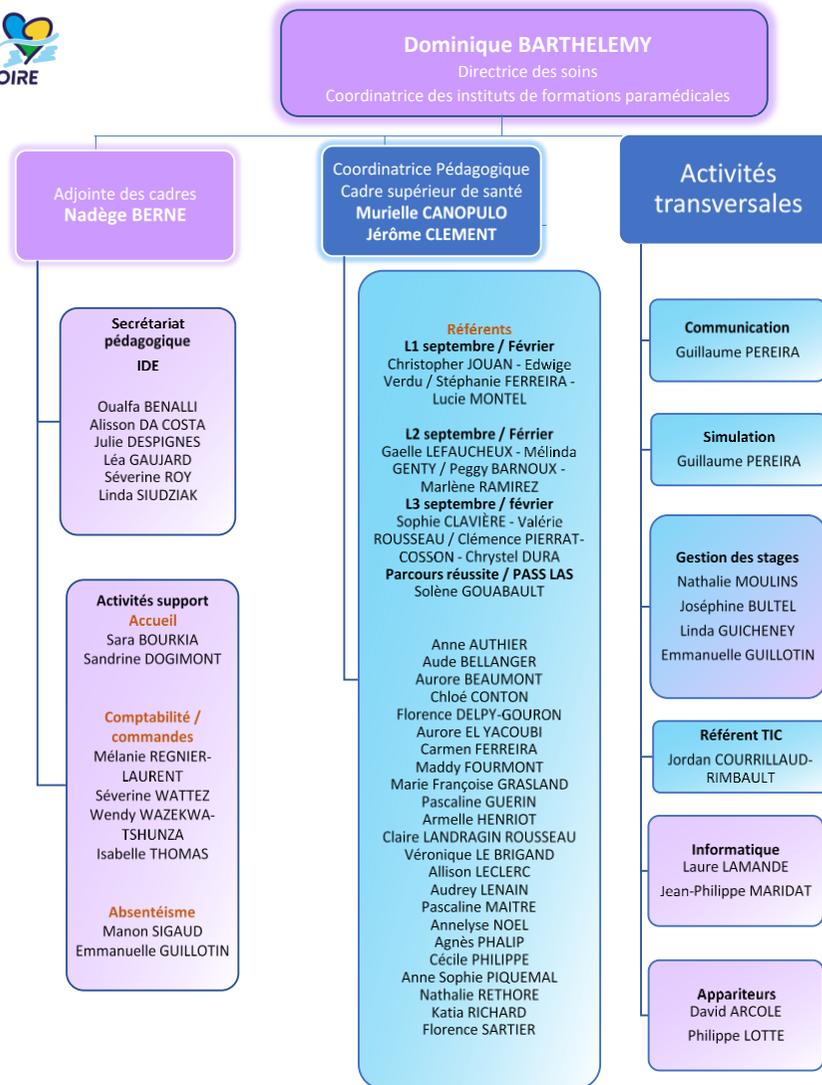
L'ÉQUIPE TECHNIQUE assure en coordination avec les autres membres de l'équipe, la maintenance, l'hygiène des locaux et du matériel, pour une participation au projet de formation en tenant compte du budget et de l'état du patrimoine.

Dominique BARTHELEMY
Directrice des soins
Coordinatrice des instituts de formations paramédicales

Référents handicap - ABS : S. FERREIRA – G. LEFAUCHEUX – M. VALLET ifpmreferent.handicap@ifpm45.fr
Référents prévention VSS : A. BOIS-BAUCHARD – A. NOEL
Référents harcèlement : C. JOUAN – V. ROMANELLI



MAJ 17 juillet 2025



Référénts handicap :
S. FERREIRA – G. LEFAUCHEUX – M. VALLET
ifpmreferent.handicap@ifpm45.fr
Référénts prévention VSS :
A. BOIS-BAUCHARD – A. NOEL
Référénts harcèlement :
C. JOUAN – V. ROMANELLI

APPROCHE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION INFIRMIERE

1 - Processus d'apprentissage

Le référentiel de formation, défini dans l'annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, met en place une alternance entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles. Les compétences infirmières s'acquièrent de façon progressive en lien avec les unités d'enseignement (UE) et la confrontation aux situations professionnelles en stage.

Pour accompagner la formation, l'équipe pédagogique s'appuie sur une trilogie :

Comprendre, agir, transférer

- **Comprendre** : l'étudiant acquiert les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à la compréhension des situations,
- **Agir** : l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action,
- **Transférer** : l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

2 - Les finalités de la formation avec les dix compétences infirmière

Durant ces trois années de formation, l'équipe pédagogique s'appuie sur le référentiel de formation.

Ce référentiel a pour objet de professionnaliser le parcours de l'étudiant, lequel construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements.

Le métier d'infirmier se décline en 10 compétences, définies dans un référentiel de compétences (annexe II de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier) et à acquérir par les étudiants en 6 semestres de formation :

- **Compétence 1** : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.
- **Compétence 2** : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers.
- **Compétence 3** : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.
- **Compétence 4** : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique.
- **Compétence 5** : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.
- **Compétence 6** : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.
- **Compétence 7** : Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle.
- **Compétence 8** : Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.
- **Compétence 9** : Organiser et coordonner les interventions soignantes.
- **Compétence 10** : Informer, former des professionnels et des personnes en formation.

L'étudiant est amené à **devenir un praticien autonome, responsable et réflexif**, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions seul et en équipe pluri professionnelle.

3 - Les modalités pédagogiques

L'équipe pédagogique met en œuvre différentes stratégies pédagogiques pour permettre l'apprentissage par l'alternance.

Les différents cours se déclinent ainsi :

- **En cours magistraux (CM)**

Le contenu est plutôt « théorique » et s'effectue en grand groupe. Ils sont tous indispensables pour tendre vers la professionnalisation. Néanmoins certains seront à présence obligatoire et intitulés cours magistral obligatoire (**CMO**).

- **En travaux dirigés (TD)**

Ce sont des temps d'enseignement à présence obligatoire en groupe de 10 à 25 étudiants à l'Institut de Formations Paramédicales d'Orléans. L'objectif du travail dirigé est davantage orienté vers un approfondissement, un échange constructif, un partage d'expérience souvent basé sur des situations concrètes.

- **En travaux personnels guidés (TPG et TPG Obligatoires)**

Ce sont des temps de travail où les étudiants effectuent par eux-mêmes certaines recherches ou études (exposé écrit, projet...). Un temps d'accompagnement est systématiquement organisé avec les formateurs afin de pouvoir mener individuellement ou en groupe le TPG. Certains temps de travail seront obligatoirement réalisés au sein de l'IFPM. Ils seront identifiés sur le planning **TPGO**.

- **En e-Learning**

Ce sont des temps de travail obligatoires inscrits sur le planning de semaine ou à planifier par l'étudiant lui-même sur son temps de travail personnel.

- **En ateliers cliniques**

Ce sont des enseignements obligatoires réalisés en petits groupes. Ils permettent d'appréhender différentes connaissances théoriques, techniques et relationnelles par la mise en œuvre de soins en situations simulées pour permettre la construction de compétences.

- **En simulation clinique**

Ce sont des temps de formation obligatoires réalisés à l'Institut de formation qui permettent aux étudiants de se confronter à des situations cliniques apprenantes et de travailler en lien avec les outils quotidiens de la pratique infirmière (transmissions...) grâce aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Ces stratégies pédagogiques sont mises en œuvre par l'équipe de l'IFPM et par des intervenants extérieurs. Elles s'organisent par compétences au nombre de dix et se développent sous forme d'unités d'enseignement (UE).

- **En suivi pédagogique**

C'est un processus **d'accompagnement** individuel ou collectif, mené par un formateur.

- **Le tutorat**

Un tutorat est mis en place avec les apprenants de l'année supérieure et géré par l'association des apprenants les Blouses Blanches d'Orléans (BBO).

- **Le mentorat**

Les étudiants volontaires pourront bénéficier de la mise en place d'un mentor professionnel de santé.

- **Soutien base en mathématiques**

En complément des enseignements dispensés, autour des techniques de soins et des calculs de doses et de débits, un dispositif d'accompagnement et de remise à niveau, des bases mathématiques nécessaires et adaptées à l'exercice de la profession infirmière, sera proposé. Des ateliers, accessibles en présentiel ou à distance, sur volontariat, seront organisés sur des temps annoncés à l'avance et sur des créneaux variés pour contenter tous les étudiants intéressés. Les thématiques abordées seront élaborées avec les participants. Le dispositif sera animé et coordonné par Monsieur CLEMENT.

4 - Présence en cours

La présence lors des travaux dirigés et des stages est obligatoire (confère texte législatif). Certains enseignements en cours magistraux peuvent l'être également, en fonction du projet pédagogique de l'institut. Les cours magistraux ne sont pas tous à présence obligatoire, mais votre présence y est vivement recommandée. Elle facilite l'acquisition des connaissances et des liens entre les divers apports, pour pouvoir formaliser une prise en charge globale de la personne soignée. Votre présence permet de vous inscrire dans une démarche de réussite. L'écoute attentive d'un cours constitue la première étape de l'apprentissage.

L'étudiant inscrit en formation doit signifier sa présence grâce à l'apposition de sa signature à chaque début de temps de formation. Cet émargement se fera sur les documents et outils (logiciel Edusign) institutionnels. Chaque étudiant engage sa responsabilité individuelle dans cet acte.

Chaque étudiant des promotions sera amené en cours d'année à participer à l'organisation de l'émargement en collaboration avec les formateurs référents de la promotion.

5 - La Commission d'Attributions des Crédits

Selon l'article 34 de *l'arrêté du 31 Juillet 2009 modifié*

Les crédits de formation sont attribués par une **Commission d'Attribution des Crédits (CAC)**. Elle est mise en place dans les instituts de formation en soins infirmiers, sous la responsabilité du directeur de l'institut, qui la préside.

Elle est composée des formateurs référents des étudiants infirmiers, d'un ou plusieurs représentants de l'enseignement universitaire, et d'un ou plusieurs représentants des tuteurs de stage.

Les dates de la CAC pour l'année 2025-2026 :

- **Pour les semestres 3 (session 3) et 5 (session 1) :**
 - **CAC le 10 février 2026 à 14h30**
 - **Affichage CAC le 12 février 2026 à 10h**
- **Pour les semestres 4 (session 3) et semestre 5 (session 2) :**
 - **CAC : le 23 juin 2026 à 14h30**
 - **Affichage CAC 25 juin 2026 à 10h00**
- **Pour les rattrapages :**
 - **CAC : le 25 août 2026 à 14h30**
 - **Affichage CAC le 26 août 2026 14h00**

Les UE des semestres 3 et 4, session 3 et les UE du semestre 5, session 2 qui ne seraient pas validées ne vous permettront pas d'être présentés au jury du DE du mois de juillet 2026.

6 - Les temps forts institutionnels

- **La section de vie étudiante** émet un avis sur les sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'institut. Elle se réunira **le 14 octobre 2025 à 9h et le 17 mars 2026** à 9h, les représentants des étudiants assistent à cette instance, ils échangent sur des points identifiés par les étudiants qu'ils représentent.
- Chaque année, un samedi, **l'IFPM organise une journée portes ouvertes**. Cette année cette journée se déroulera **le 7 février 2026** dans les locaux avenue Diderot à Orléans, les professionnels de l'IFPM et les étudiants participent activement.
- Dans le cadre de la compétence 10, les étudiants participent également au forum de l'orientation, sur 3 jours consécutifs du mercredi 4 février 2026 au vendredi 6 février 2026.
- Les étudiants sont sollicités pour participer à des exercices NOVI (simulation prise en charge nombreuses victimes), à des manifestations de dépistage diabète en collaboration avec le CCAS d'Orléans et l'association Le Lion's Club.
- Les étudiants participeront au retour d'expérience des stages à l'étranger des étudiants de 3^{ème} année le 9 avril 2026.

- Un forum des employeurs d'une demi-journée est organisé le lundi 16 mars 2026 sur le semestre 6 afin de mettre en contact futurs diplômés et employeurs potentiels. Chaque étudiant aura l'opportunité de prendre connaissance des structures disposant de postes à pourvoir et d'échanger sur les modalités de recrutement.

7 - Présentation au diplôme d'Etat

Selon l'article 28 de l'arrêté du 31 Juillet 2009 modifié cité précédemment :

« Les étudiants en soins infirmiers qui n'ont pas acquis les 150 crédits correspondant aux cinq premiers semestres ne sont pas présentés au jury régional du diplôme d'Etat d'infirmier.

Les notes du semestre 6 de ces étudiants leur sont communiquées après la proclamation des résultats du jury régional du diplôme d'Etat d'infirmier et après examen par la commission d'attribution des crédits.

Les étudiants remettront les bilans de compétences, les grilles horaires du stage de 10 semaines de semestre 6 lors des suivis individuels les 3, 4 et 5 juin 2026.

L'affichage des résultats du jury du diplôme d'état aura lieu en juillet 2026.

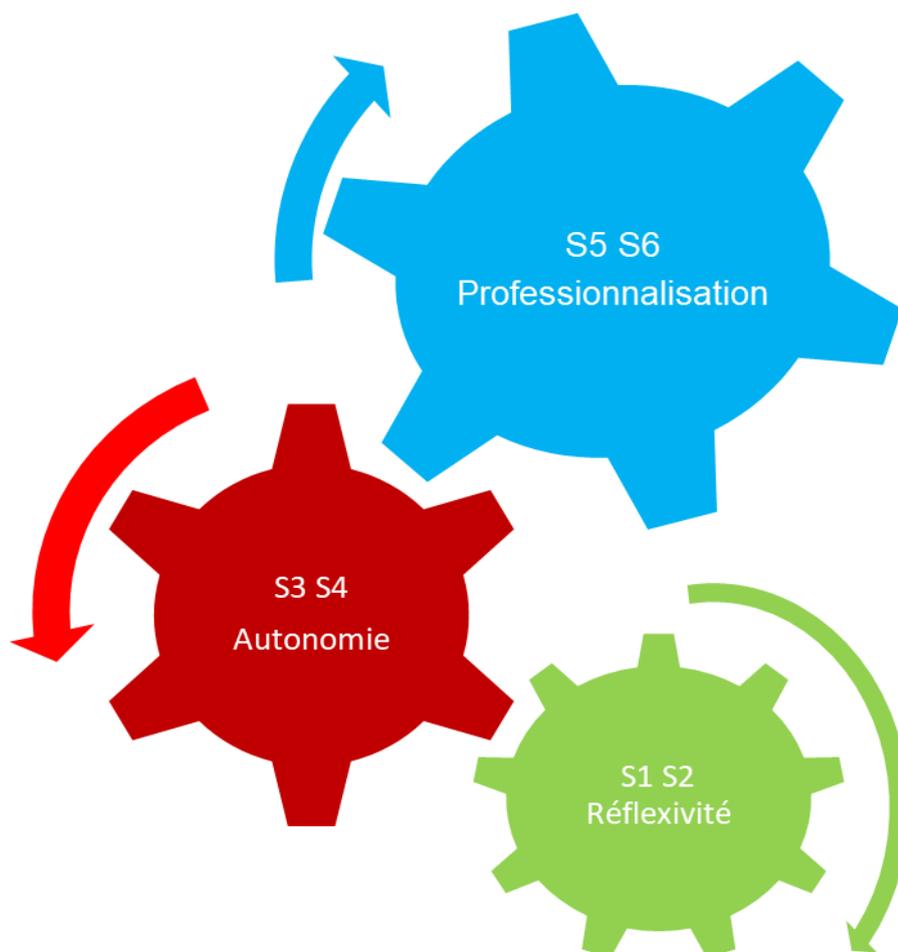
La cérémonie de remise des « diplômes d'Etat » se déroulera également sur l'IFPM Nord. Les dates seront communiquées ultérieurement.

LA FORMATION

1 - Les thématiques de la formation infirmière

Durant les trois années de formation, l'équipe s'inscrit dans une continuité pédagogique pour favoriser la construction identitaire et le développement de compétences chez l'étudiant en soins infirmiers.

Pour atteindre ces objectifs trois thématiques vont se combiner au cours des trois années de formation représentées par la modélisation ci-dessous.



La première année de formation s'appuie sur la thématique de :

La réflexivité

La posture réflexive permet aux étudiants en soins infirmiers de comprendre le lien entre les connaissances et les actions mises en œuvre pour construire les éléments de compétences.

La deuxième année de formation s'appuie sur la thématique de :

L'autonomie

Afin que l'étudiant développe des capacités d'adaptation dans des situations professionnelles complexes en mobilisant les différents savoirs.

Enfin **la troisième année** de formation s'appuie sur la thématique de :

La professionnalisation

Afin que l'étudiant devienne un professionnel infirmier compétent réflexif autonome et responsable.

2 - Planification des rentrées de septembre et février

Planification filière IDE 2025-2026																							
ES1 Sept 2025 - juillet 2028 prérentrée le 29 août 2025 rentrée le 1er septembre 2025	2025																						
	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52	S01	S02	S03	S04	S05	
	1/9	8/9	15/9	22/9	29/9	6/10	13/10	20/10	27/10	3/11	10/11	17/11	24/11	1/12	8/12	15/12	22/12	29/12	5/1	12/1	19/1	26/1	
	SEMESTRE 1																						
	C1	C2	C3	C4	C5	C6	S1	C7	C8	C9	C10	C11	S2	S3	S4	S5	V	V	C12	C13	C14	C15	
	2026																						
	S06	S07	S08	S09	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	S28
	2/2	9/2	16/2	23/2	2/3	9/3	16/3	23/3	30/3	6/4	13/4	20/4	27/4	4/5	11/5	18/5	25/5	1/6	8/6	15/6	22/6	29/6	6/7
	SEMESTRE 2																						
	S1	S2	S3	S4	C1	C2	C3	C4	C5	V	V	S5	S6	S7	S8	S9	S10	C6	C7	C8	C9	C10	V
ES2 Sept 2024 - juillet 2027 rentrée le 1er septembre 2025	2025																						
	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52	S01	S02	S03	S04	S05	
	1/9	8/9	15/9	22/9	29/9	6/10	13/10	20/10	27/10	3/11	10/11	17/11	24/11	1/12	8/12	15/12	22/12	29/12	5/1	12/1	19/1	26/1	
	SEMESTRE 3																						
	C1	C2	C3	C4	S1	S2	S3	S4	S5	SESA	C5	C6	C7	C8	C9	C10	V	V	S7	S8	S9	S10	
	2026																						
	S06	S07	S08	S09	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	S28
	2/2	9/2	16/2	23/2	2/3	9/3	16/3	23/3	30/3	6/4	13/4	20/4	27/4	4/5	11/5	18/5	25/5	1/6	8/6	15/6	22/6	29/6	6/7
	SEMESTRE 4																						
	C1	C2	C3	C4	S1	S2	S3	S4	SESA	C5	V	V	C6	C7	C8	C9	C10	S6	S7	S8	S9	S10	V
ES3 Sept 2023 - juillet 2026 rentrée le 1er septembre 2025	2025																						
	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52	S01	S02	S03	S04	S05	
	1/9	8/9	15/9	22/9	29/9	6/10	13/10	20/10	27/10	3/11	10/11	17/11	24/11	1/12	8/12	15/12	22/12	29/12	5/1	12/1	19/1	26/1	
	SEMESTRE 5																						
	C1	S1	S2	S3	S4	S5	C2	C3	C4	C5	C6	S6	S7	S8	S9	S10	V	V	C7	C8	C9	C10	
	2026																						
	S06	S07	S08	S09	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	S28
	2/2	9/2	16/2	23/2	2/3	9/3	16/3	23/3	30/3	6/4	13/4	20/4	27/4	4/5	11/5	18/5	25/5	1/6	8/6	15/6	22/6	29/6	6/7
	SEMESTRE 6																						
	S1	S2	S3	S4	S5	C1	C2	C3	C4	C5	V	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	V	DE

3 - Stratégies pédagogiques

- **L'Analyse de Pratique Professionnelle (APP)**

Elle est définie par Patrick ROBO, formateur consultant en analyse de pratiques professionnelles, en accompagnement professionnel et en pédagogies nouvelles, auteur de « Savoir analyser sa pratique professionnelle, juin 2006 », comme « un outil de travail qui permet « d'analyser » (à présent) pour comprendre (du passé) afin de discerner pour décider, puis agir (dans l'avenir) » et, qui vise la professionnalisation par la construction des compétences. La personne qui décrit la situation est en jeu dans la situation vécue (acteur).

- **Groupe d'Entrainement à l'Analyse de Situation Educative (GEASE)**

Marguerite ALTET, Professeure de Sciences de l'Education à l'université de Nantes, auteur d'ouvrages sur la professionnalisation par la démarche réflexive relève que « l'analyse de pratique est une démarche groupale : analyse par un stagiaire de son propre vécu singulier, effectivement mis en œuvre devant et avec un groupe de pairs, ou parfois en relation duelle avec un formateur ».

- **Le Suivi Pédagogique**

C'est un processus **d'accompagnement obligatoire** individuel ou collectif, mené par un formateur.

Cet accompagnement permet à l'étudiant de :

- Exprimer son vécu lors de situations d'apprentissage en milieu professionnel et/ou à l'Institut de formations paramédicales,
- Prendre du recul, de la distance. Ce temps constitue une opportunité pour apprendre à réfléchir sur les pratiques professionnelles mises en œuvre en situation réelle de travail,
- Mettre en lien la théorie avec les expériences professionnelles,
- Susciter la réflexion,
- Décontextualiser la situation et de la recontextualiser,
- Faire le bilan sur le niveau d'acquisition et les difficultés rencontrées afin de mettre en place des stratégies qui permettront de les surmonter,
- Faire le point sur sa situation d'apprenant, ses difficultés ou facilités personnelles,
- Identifier une personne ressource sur l'IFPM
- Contractualiser son organisation pédagogique de l'année.

Ces temps d'échanges sont systématiquement tracés dans le dossier de l'étudiant.

- **Accompagnement de l'apprenant au cœur d'un dispositif de coaching au sein de l'IFPM**

Le dispositif de coaching proposé à l'IFPM est complémentaire du suivi pédagogique : il permet d'accompagner le changement, les émotions, l'articulation entre la vie personnelle et professionnelle, d'avoir une meilleure connaissance de soi, d'identifier les pensées limitantes qui empêchent d'avancer, d'améliorer le bien-être tout en favorisant l'autonomie, la confiance et l'épanouissement durable.

Le coaching n'est pas de donner des conseils mais de permettre au coaché de trouver par lui-même ses propres solutions grâce à un travail d'accompagnement permettant de faire évoluer ses contenus et processus de pensée. Le coaching a pour finalité la mise en place d'un plan d'actions concrètes visant à atteindre les objectifs co-construits au préalable entre coach et coaché.

La mise en œuvre du coaching repose sur des critères clairement établis et requiert l'adhésion et l'engagement de l'apprenant à participer activement tout au long du processus.

Cet accompagnement vous sera proposé sur une date ultérieure

- **La préparation et l'exploitation de stage**

Le stage fait l'objet d'une préparation et d'une exploitation. Ces deux activités seront menées par les formateurs en groupe de suivi pédagogique.

Ces temps collectifs permettent d'aider l'étudiant à formaliser son parcours d'apprentissage.

- **Etudiants en situation de redoublement**

L'équipe pédagogique met en place un accompagnement adapté à chaque étudiant en situation de redoublement, lui permettant de progresser et d'évoluer vers la réussite de cette année.

Ainsi, une rencontre en suivi pédagogique individuel est organisée dans les 15 jours suivants la rentrée afin de clarifier les besoins spécifiques de cet étudiant au regard de l'évaluation de ses difficultés. Des objectifs pédagogiques sont alors coconstruits entre l'étudiant et le formateur de suivi pédagogique. L'étudiant sera accompagné tout au long de l'année lors des suivis pédagogiques individuels et personnalisés.

LES FINALITES DE LA FORMATION

1 - Tendre vers la professionnalisation.

La première année a permis l'engagement de l'étudiant dans la formation professionnelle en soins infirmiers de façon active et à part entière pour en être aujourd'hui acteur et à chaque fois que possible auteur.

L'étudiant a identifié individuellement les méthodes de travail qui lui permettent un apprentissage optimal ainsi que les ressources et les aides qu'il peut mobiliser, au sein du groupe de suivi pédagogique, de la promotion, de l'équipe pédagogique et de son entourage.

A l'issue de cette première année de formation, l'étudiant a confirmé son projet professionnel.

La deuxième année s'est inscrite dans la continuité de la formation. L'acquisition des compétences a permis de répondre au besoin de santé des personnes dans le cadre de la pluri professionnalité.

L'apprenant a développé ses capacités d'adaptation à travers des situations professionnelles complexes en utilisant les différents savoirs, ses valeurs professionnelles et personnelles, ainsi que les règles et les lois.

A travers l'acquisition de la responsabilité de ses actes et de son positionnement professionnel l'apprenant est devenu autonome.

La troisième année vise **la professionnalisation** par la remobilisation des connaissances abordées lors des deux premières années de formation. De nouvelles activités infirmières sont développées, maillant théorie et pratique, dans la finalité de conforter un socle de connaissances pour l'apprenant.

La finalité de cette année, pour l'étudiant, est de devenir **un professionnel compétent, autonome, réflexif et responsable**, en juillet 2026. A cette fin, il doit poursuivre l'acquisition des 10 compétences définies par le référentiel de formation et qui reposent sur la combinaison de différents savoir-faire, savoir-être et savoir-agir.

L'étudiant auteur de sa formation, doit naviguer dans ce dispositif, pour en faire un parcours personnalisé répondant à ses besoins en formation. La professionnalisation comprend la formation à l'institut et en stage, elle s'appuie aussi sur le parcours de vie, les expériences personnelles et professionnelles antérieures de l'étudiant.

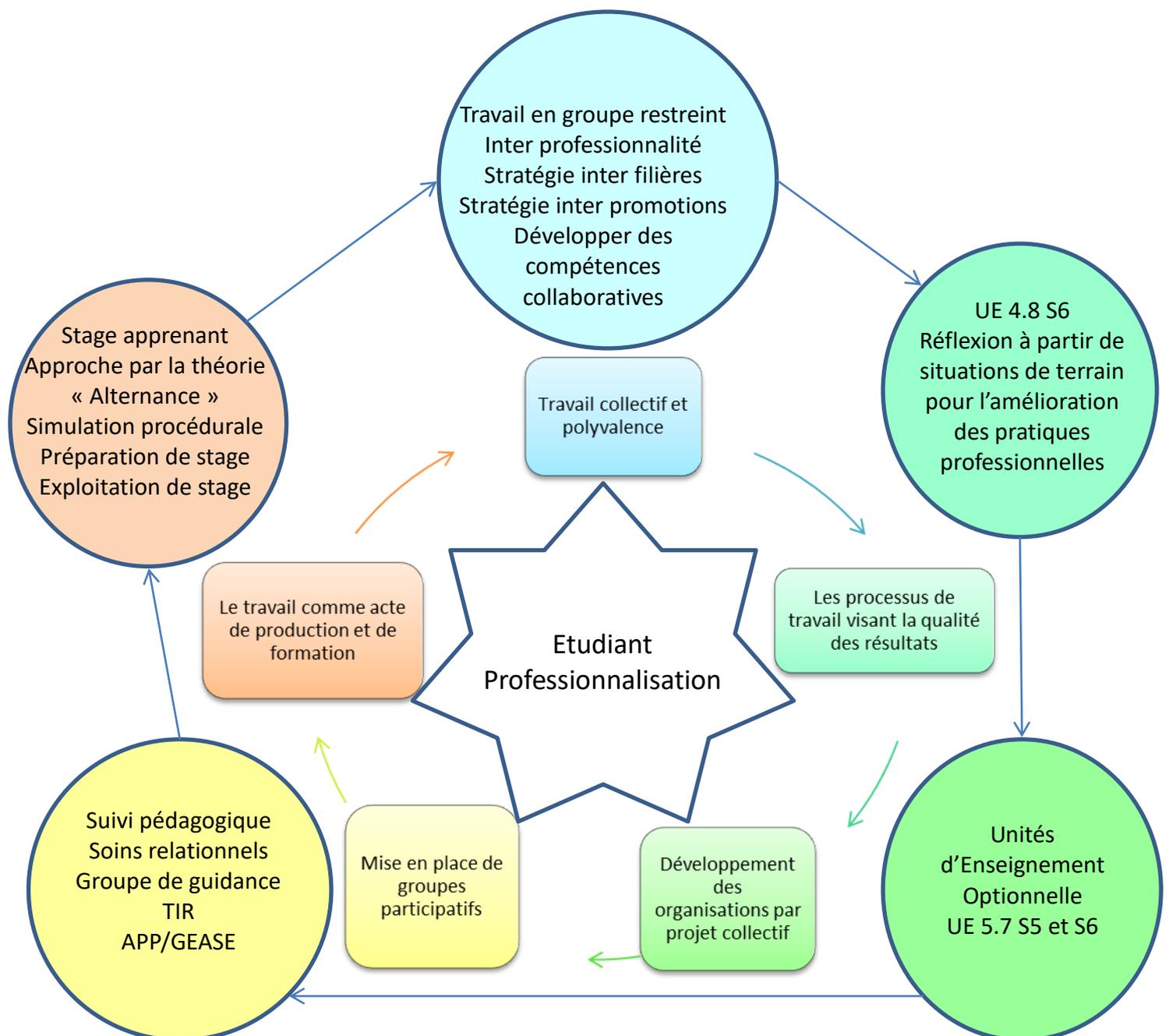
Le dispositif mis en place par l'équipe pédagogique, basé sur une approche socioconstructiviste, permet de poursuivre le développement de la réflexivité, de la distanciation critique de sa pratique, de ses représentations ainsi que sa façon de collaborer en équipe.

L'équipe pédagogique de l'IFPM d'Orléans travaille autour du modèle de Richard WITORSKI (Docteur en sciences de l'éducation), spécialisé dans le rapport travail / formation et professionnalisation. Sa théorie repose sur 5 formes d'organisation qui conduisent à la professionnalisation.

La formation infirmière est construite sur le principe d'une formation professionnelle en alternance. L'équipe pédagogique travaille sur ce schéma de formation en privilégiant ce va et vient entre une approche par la théorie (connaissance) et une approche par la pratique (savoir agir). Il sera proposé à l'étudiant une organisation apprenante à travers les stages, les ateliers cliniques et l'unité d'intégration où « le travail quotidien devient formateur ».

Cette approche favorisera chez l'étudiant la réflexion, l'autonomie, la compétence et le guidera dans la construction de sa nouvelle identité professionnelle pour être infirmier en juillet 2026.

Modélisation du concept de professionnalisation en lien avec le dispositif de formation des étudiants en soins infirmiers de 3^{ème} année, adaptée de la modélisation créée par F. Delpy-Gouron et A. Pain.



2 - D'autres moyens pour tendre vers cet objectif commun :

L'Unité d'Enseignement Optionnelle : l'équipe pédagogique propose à l'étudiant de développer l'approfondissement des connaissances professionnelles en laissant place à la créativité. Différents thèmes en lien avec la profession d'infirmier(e) sont proposés :

- Place des nouveaux professionnels et des nouvelles organisations de soins dans l'éducation thérapeutique (les enseignements de cette thématique permettront aux étudiants de valider une attestation)
- Premier Secours en Santé Mentale (les enseignements de cette thématique permettront aux étudiants de valider une attestation)
- Métiers du bloc opératoire (IBODE, IADE)
- Pédiatrie
- Approche de la mort : certificat de décès, rites et coutumes funéraires
- Soigner autrement : médecine alternative, médiation animale
- Les urgences
- La gestion des émotions du soignant
- La barrière linguistique et langue des signes
- IDE en milieu atypique : humanitaire, médecine de guerre, pénitentiaire, convoyeur de l'air...)

Les dates de l'UE Optionnelle 2024-2025 sur les semestres 5 et 6

Promotion 2023.2026			
DATE	HORAIRE	SEMESTRE	TYPE DE SUIVI
05/09/25	14h-15h00	S5	Présentation du dispositif et des différents thèmes
07/10/25	14h	S5	Diffusion sur Célène de la composition des groupes UEO
14/10/25	14h-16 h	S5	TD : Guidance sur la démarche projet avec accompagnement du groupe sur l'approfondissement du thème et la répartition du travail au sein du groupe (référent et secrétaire). Réflexions autour du thème choisi.
28/10/25	14h-16h	S5	TD : Elaboration de la fiche projet et projection sur les professionnels à contacter avec l'aval des formateurs avec envoi par mail
4/11/25	14h-16h	S5	TD : Rédaction des fiches pédagogiques pour chaque intervenant (nom, objectifs, temps impartis, thème d'intervention, prise de contact et démarche auprès des intervenants en vue des interventions en janvier et mars 2026, matériel...), finalisation de la fiche projet et écriture du dossier

05/01/26	10h-12h	S5	TD distanciel : Finalisation en autonomie du dossier projet. Organisation de l'accueil des intervenants et des séquences des 13 janvier et 17 mars 2026. Les référents de chaque groupe envoient par mail à chaque formateur(s) référent(s) la trame de l'organisation des journées.
13/01/26	14h-17h	S5	TD : 1er temps d'intervention des professionnels
28/01/26	9h		Evaluation : Remise du dossier contenant la fiche projet et les fiches pédagogiques par le référent du groupe
17/03/26	14h-17h	S6	TD : 2ème temps d'intervention des professionnels
31/03/26	14h-16h	S6	TD distanciel : Préparation restitution
02/04/26	16h-18h	S6	TD distanciel : Préparation restitution
10/04/26	Entre 9 h et 17 h	S6	Evaluation : 30 minutes par groupe sous la forme de votre choix.

L'Unité d'Intégration 5.5 – « Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins », permettra de faire du lien entre toutes les Unités d'Enseignement développées au cours de l'année et des années antérieures.

L'approche de l'équipe pédagogique reposera sur divers moyens d'apprentissage :

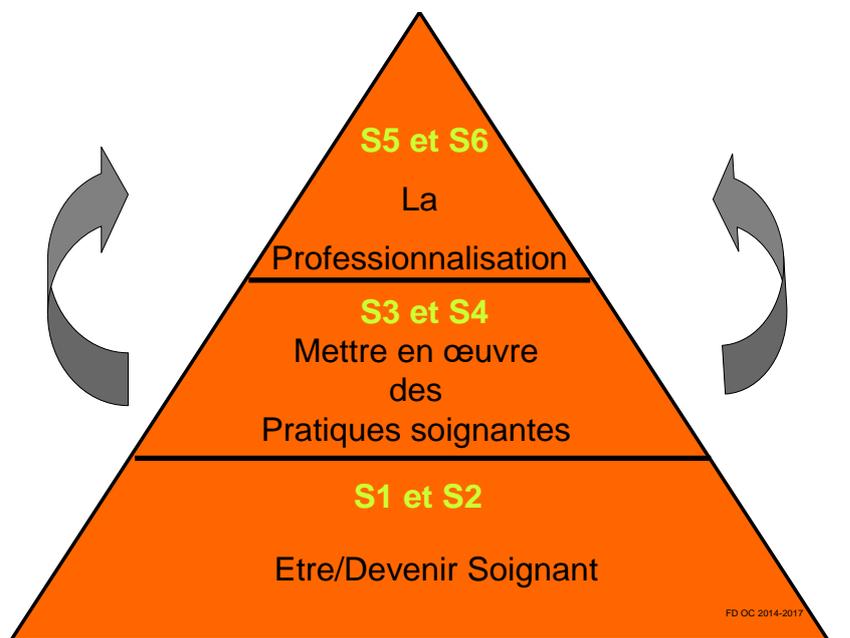
- Construire un **raisonnement clinique** à partir de situations prévalentes rencontrées en stage, dans le but d'élaborer un **projet de soins personnalisé**, tenant compte de l'ensemble des moyens humains et matériels à disposition de la personne soignée. De plus, la connaissance du **parcours patient** (réseau, filière...) favorisera le positionnement **au sein de l'équipe pluridisciplinaire**.
- Développer l'aisance autour des transmissions orales et écrites en s'assurant de leur exhaustivité, de leur fiabilité et de leur cohérence, pour garantir la continuité et la sécurité des soins dispensés aux personnes et consolider la relation d'aide et la communication dans les situations de soins.
- Développer le raisonnement clinique, l'encadrement et la collaboration à travers les exploitations de stage, le GEASE, la méthode réflexive.
- Poursuivre au-delà du suivi pédagogique, la mise à distance de la pratique professionnelle lors des préparations et exploitations de stage menées conjointement avec un professionnel de santé de terrain et un formateur de l'IFPM.
- Les méthodes de simulation disponibles à l'IFPM seront utilisées pour permettre à l'étudiant de se confronter à sa propre pratique. L'exploitation de cet exercice favorisera chez l'apprenant une analyse critique de son activité et donc son réajustement. Ceci contribuera à la personnalisation et à la qualité des soins dispensés au patient.
- L'apprenant poursuivra le développement de ses compétences au sein de son parcours de stage. Ce dernier lui permettra de continuer sa construction identitaire

et d'affiner son projet professionnel, pour le conduire de façon sereine vers le Diplôme d'Etat d'Infirmier. Cette dernière année offre, à l'étudiant, un choix personnalisé dans des domaines d'activités possibles pour construire une diversité pratique, et enrichir sa réflexion et ses compétences.

- Le Travail d'Initiation à la Recherche (TIR) avec les UE 3.4 et 5.6 du semestre 6 et l'Unité d'Enseignement Optionnelle (UEO) permettront à l'étudiant de renforcer son positionnement professionnel, en explorant une problématique relative au champ de compétences de l'infirmier(e).

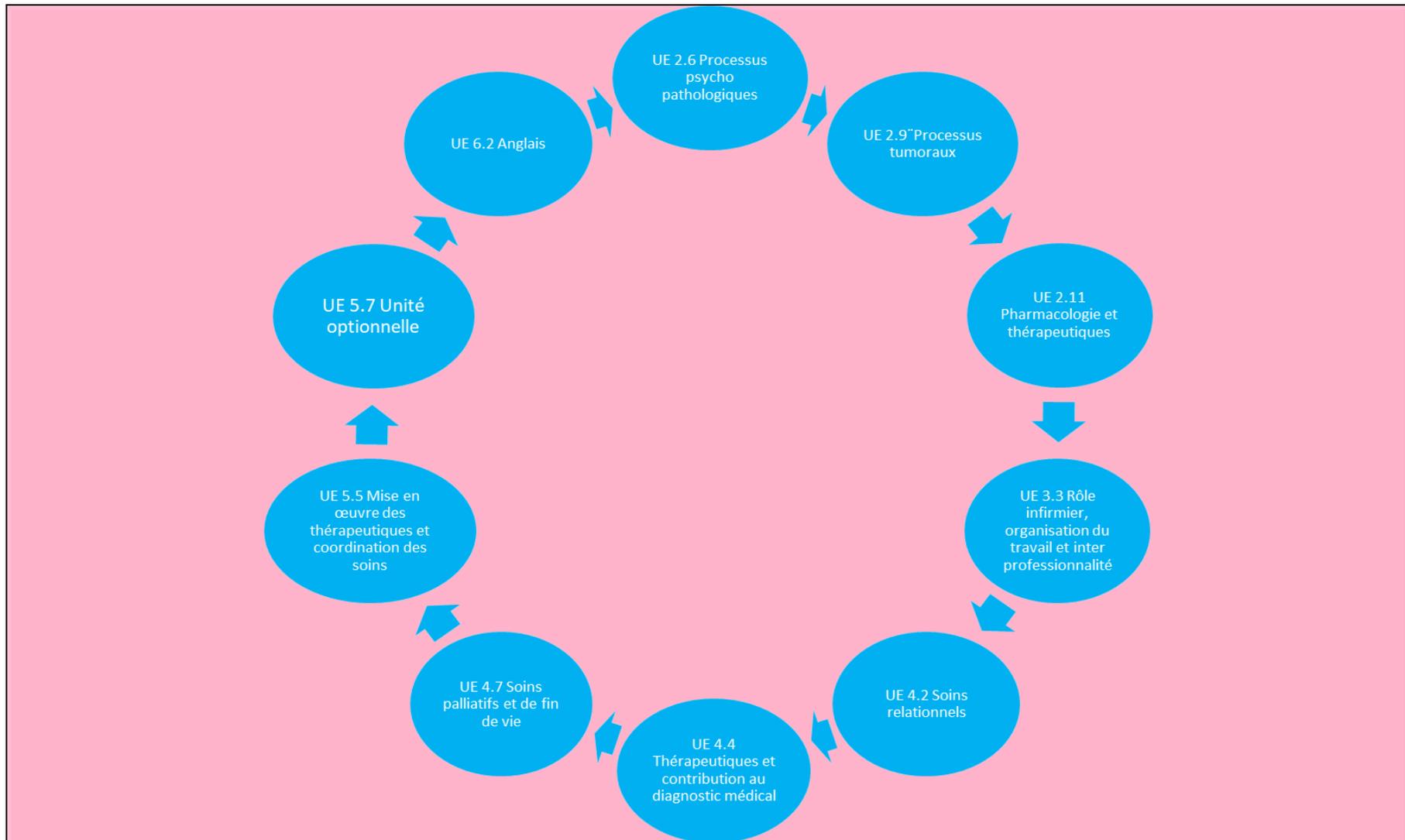
La finalité de cette 3^{ème} année est d'enrichir la réflexion de l'étudiant, tout en se projetant comme futur professionnel autonome dans une activité de soins, quelle que soit la structure dans laquelle il est amené à travailler.

Ce dispositif de formation guidera l'étudiant en soins infirmiers dans la construction de ses compétences et de son identité professionnelle pour être infirmier en juillet 2026.

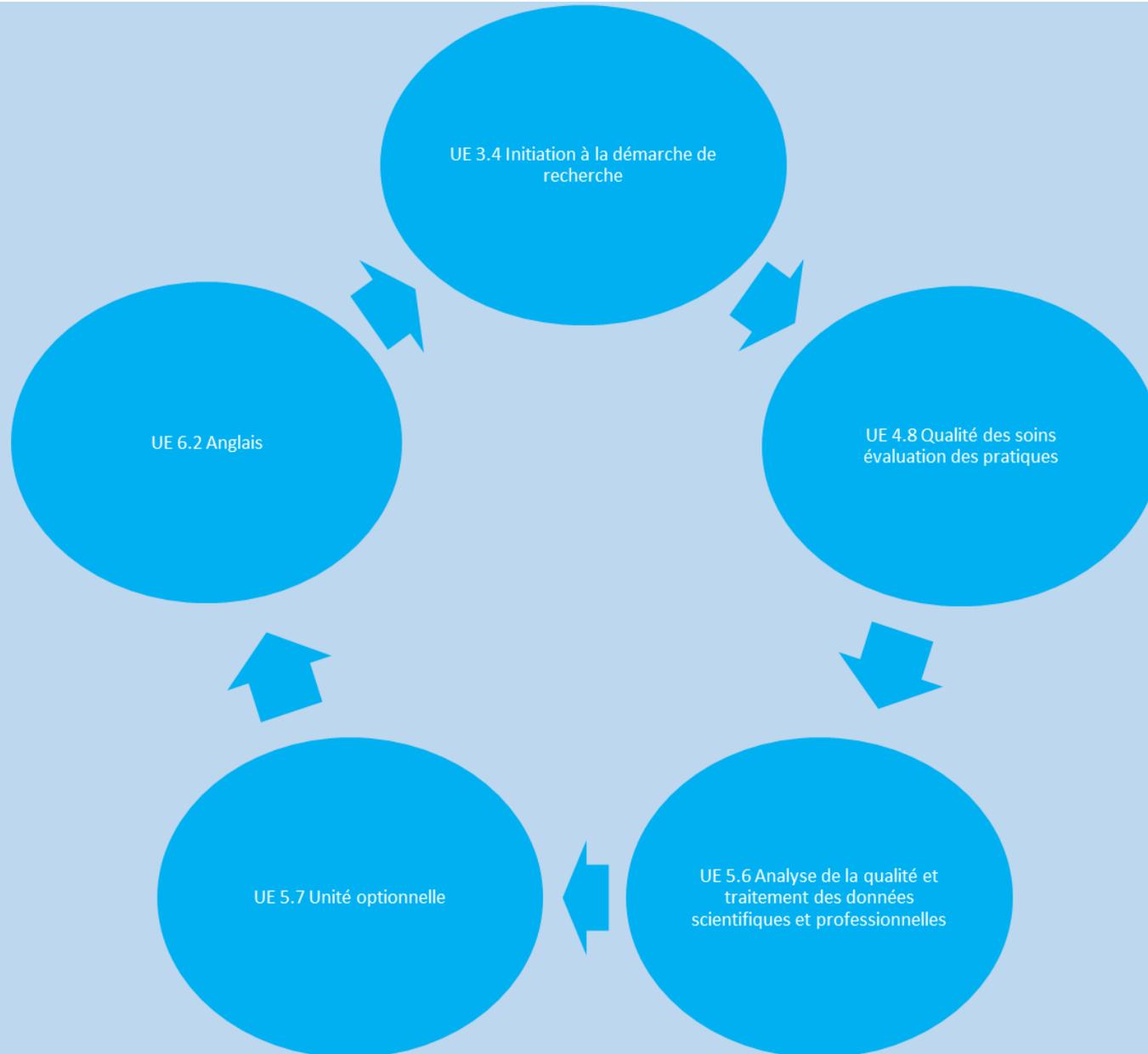


3- Les Unités d'enseignement semestres 5 et 6

Semestre 5



Semestre 6



Les formateurs intervenants lors du semestre 5 :

Unités d'Enseignement	Formateurs référents	Formateurs soutien
UE 2.6 Processus psychopathologiques	A. AUTHIER A. EL YACOUBI	
UE 2.9 Processus Tumoraux	L MONTEL A.S PIQUEMAL	
UE 2.11 Pharmacologie et thérapeutique	A AUTHIER C PHILIPPE	
UE 3.3 Rôle infirmier, organisation du travail en interprofessionnalité	A.S PIQUEMAL C PHILIPPE	
UE 4.2 Soins relationnels	A. AUTHIER V. ROUSSEAU	
UE 4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	A. EL YACOUBI L. MONTEL A.S PIQUEMAL	
UE 4.7 Soins palliatifs et fin de vie	A. EL YACOUBI V. ROUSSEAU	
UE 5.5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	S. CLAVIERE L. MONTEL C PHILIPPE	
UE 5.7 Unité Optionnelle	S. CLAVIERE V. ROUSSEAU	Formateurs de suivi UEO
UE 6.2 Anglais	S. CLAVIERE	

Les formateurs intervenants lors du semestre 6 :

Unités d'Enseignement	Formateurs référents	Formateurs soutien
UE 3.4 Initiation à la démarche de recherche	S. CLAVIERE A AUTHIER	Formateurs suivi TIR
UE 4.8 Qualité des soins, évaluation des risques	A.S PIQUEMAL A. EL YACOUBI	A AUTHIER
UE 5.6 Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles	S. CLAVIERE A AUTHIER	Formateurs suivi TIR
UE 5.7 Unité Optionnelle	S. CLAVIERE V ROUSSEAU	Formateurs de suivi UEO
UE 6.2 Anglais	S. CLAVIERE	

4 - Le dispositif d'évaluation et de validation des semestres 5 et 6

EVALUATIONS DU SEMESTRE 5				
UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	MODALITES EVALUATION	Dates Session 1	Dates Session 2
UE 2.6 Processus psychopathologique	2	Evaluation individuelle écrite de connaissances à partir de 5 situations	12 novembre 2025 Appel à 11h Durée 1 h	19 mars 2026 Appel à 8h30 Durée 1 h
UE 2.9 Processus tumoraux	2	Evaluation individuelle écrite de connaissances	12 novembre 2025 Appel à 8h30 Durée 1 h	19 mars 2026 Appel à 11h Durée 1 h
UE 2.11 Pharmacologie et Thérapeutiques	2	Evaluation individuelle écrite de connaissances	27 janvier 2026 Appel à 8h30 Durée 1 h30	19 mars 2026 Appel à 14h Durée 1 h30
UE 4.2 Soins relationnels	1	Analyse d'une situation relationnelle Travail en groupe restreint (4h) à domicile	Sur Célène Accès à l'évaluation : 13 novembre 2025 à 8h30 (Temps de travail en groupe de 8h30 à 12h30) Dépôt de l'évaluation sur Célène : Le 13 novembre 2025 à 12h45 heure butoir	Sur Célène Accès à l'évaluation : 4 mars 2026 à 8h30 (Temps de travail en groupe de 8h30 à 12h30) Dépôt de l'évaluation sur Célène : Le 4 mars 2026 à 12 h 45 heure butoir
UE 4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	2	Pose de perfusion dans une chambre implantable en situation simulée de 30 min	21, 22, 23 janvier 2026 Date et heure de passage sur Célène	5 et 6 mars 2026 Date et heure de passage sur Célène
UE 4.7 Soins palliatifs et de fin de vie	2	Evaluation individuelle écrite à domicile. Elaboration et rédaction d'une réflexion personnelle sur une situation de soins palliatifs ou de fin de vie Epreuve de 2 heures	Sur Célène Accès à l'évaluation : 26 janvier 2026 à 9h Durée 2h Dépôt de l'évaluation sur Célène : Le 26 janvier 2026 à 11h heure butoir	Sur Célène Accès à l'évaluation : 3 mars 2026 à 15h Durée 2 h Dépôt de l'évaluation sur Célène : 3 mars 2026 à 17h15 heure butoir
UE 3.3 Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité	2	Travail écrit individuel en temps non limité d'analyse critique d'un mode d'exercice du métier en lien avec son projet professionnel	Dépôt de la production écrite sur Célène : 5 janvier 2026 de 14h à 17h heure butoir	Dépôt de la production écrite sur Célène : 4 mars 2026 de 14h à 17h heure butoir
UE 5.5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	4	Travail écrit individuel d'analyse sur la réalisation et l'organisation de soins dans un contexte pluridisciplinaire et QROC) Epreuve de 4 heures	20 janvier 2026 Appel à 8h30 Durée 4h	20 mars 2026 Appel à 8h30 Durée 4 h
UE 5.7 Unité Optionnelle	2	Compte rendu écrit des éléments de découverte de l'UE Construction du projet et implication individuelle	28 janvier 2026 Restitution en présentiel 9h-9h30	3 mars 2026 Restitution en présentiel 14h-14h30
UE 6.2 Anglais	1	Présentation d'un article professionnel (écrit et oral)	Dépôt du document d'évaluation sur MISCHOOL : 12 janvier 26 à 11h Arrêt des compteurs 12 janvier 2026 à 23h59	Dépôt du document d'évaluation sur MISCHOOL : 27 février 2026 à 16 h Arrêt des compteurs 27 février 2026 à 23h59

EVALUATIONS DU SEMESTRE 6

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	MODALITES EVALUATION	Dates Session 1	Dates Session 2
UE 3.4 Initiation à la démarche de recherche	2	Travail écrit d'initiation à la recherche	Retour du TIR 7 avril à 14h	Retour du TIR 1 ^{er} octobre 14h
UE 4.8 Soins infirmiers et gestion des risques	3	Travail écrit de groupe d'analyse d'une pratique professionnelle en distanciel durée 3 heures	Sur Célène Accès à l'évaluation : 8 avril 2026 à 9h Dépôt de l'évaluation sur Célène : 8 avril 2026 à 12h15 heure butoir	Sur Célène Accès à l'évaluation : 1 ^{er} octobre à 8h30 Dépôt de l'évaluation sur Célène : 1 ^{er} octobre 2026 à 11h45 heure butoir
UE 5.6 Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles	8	Travail écrit d'initiation à la recherche et argumentation orale	Retour du TIR 7 avril à 14h Soutenance du 4 mai au 5 juin 2026	Retour du TIR le 1^{er} octobre 2026 14h Soutenance Du 7 au 16 octobre 2026
UE 5.7 Unité Optionnelle	1	Compte rendu oral des éléments de découverte de l'UE	Restitution 10 avril 2026 de 8h30 à 17h00 en promotion entière	Restitution 7 septembre 2026
UE 6.2 - Anglais	1	Rédaction de l'abstract du TIR	Dépôt de l'abstract sur MISCHOOL Le 7 avril 2026 à 9h heure butoir (Endroit spécifique sur la plateforme pour la version finale)	Dépôt de l'abstract sur MISCHOOL Le 1 ^{er} octobre 2026 à 12h heure butoir (Endroit spécifique sur la plateforme pour la version finale)

ⓘ L'ensemble des dates des évaluations des différents semestres peut être modifié en fonction de l'activité pédagogique et institutionnelle

Pour les étudiants concernés par des rattrapages

EVALUATIONS DU SEMESTRE 3

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	MODALITES EVALUATION	DATES SESSION 1	DATES SESSION 2
UE 1.2 Santé publique et économie de la santé	3	Document écrit en groupe restreint de 4 à 6 étudiants en temps non limité : étude de population avec identification des besoins de santé	Restitution de l'écrit le 19 décembre 2025 de 11h30 à 12h30	Restitution de l'écrit le 11 mars 2026 à 11h.
UE 2.5. S3 : Processus inflammatoires et infectieux	2	Evaluation écrite individuelle sur table en temps limité portant sur l'exactitude des connaissances	Le 16 décembre 2025 Appel à 8h30 Durée 1 h	Le 10 mars 2026 Appel à 8h30 Durée 1 h
UE 2.8. S3 : Processus obstructifs	2	Evaluation écrite individuelle sur table en temps limité portant sur l'exactitude des connaissances	Le 16 décembre 2025 Appel à 10h30 Durée 1 h	Le 10 mars 2026 Appel à 10h30 Durée 1 h
UE 2.11. S3 : Pharmacologie et thérapeutiques	1	Evaluation écrite individuelle sur table en temps limité portant sur l'exactitude des connaissances	Le 9 décembre 2025 Appel à 9h Durée 1 h 15	Le 9 mars 2026 Appel à 8h30 Durée 1 h 15
UE 3.2. S3 : Projet de soins infirmiers Se compense avec l'UE 3.3	1	Travail de groupe : Elaboration écrite sur table en temps limité d'un projet de soins avec recherche d'éléments de négociation	Accès sur Célène aux 2 sujets le 1 ^{er} décembre 2025 Travail en groupe le 4 décembre 2025 Retour du document le 5 décembre 2025 Evaluation orale Les 10,11,12 décembre 2025 Selon le groupe Durée 1 h	Accès sur Célène aux 2 sujets le 11 mars 2026 Travail en groupe le 11 mars 2026 de 8h à 17h Retour du document le 11 mars 2026 à 17h Evaluation orale Le 12 mars 2026 selon le groupe Durée 1 h
UE 3.3. S3 : Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité Se compense avec l'UE 3.2	1	Travail de groupe : Elaboration écrite sur table en temps limité des interventions interdisciplinaires au regard d'une planification de soins dans le cadre d'un projet de soins	Accès sur Célène aux 2 sujets le 1 ^{er} décembre 2025 Travail en groupe le 4 décembre 2025 Retour du document le 5 décembre 2025 Evaluation orale Les 10,11,12 décembre 2025 selon le groupe Durée 1 h	Accès sur Célène aux 2 sujets le 11 mars 2026 Travail en groupe le 11 mars 2026 de 8h à 17h Retour du document le 11 mars 2026 à 17h Evaluation orale les 12 mars 2026 selon le groupe Durée 1 h
UE 4.2. S3 : Soins relationnels Se compense avec l'UE 4.6	2	Evaluation orale d'une mise en situation d'entretien relationnel	Evaluation Les 10,11 et 12 décembre 2025 (Voir affichage) Durée 20 minutes	Evaluation Le 12 mars 2026 (Voir affichage) Durée 20 minutes
UE 4.6. S3 : Soins éducatifs et préventifs Se compense avec l'UE 4.2	2	Travail écrit individuel sur table en temps limité d'analyse d'une démarche d'éducation et utilisation des concepts	Le 18 décembre Appel à 14h Durée 2 h	Le 9 mars 2026 Appel à 10h30 Durée 2 h
UE 5.3. S3 : Communication et conduite de projet	4	Travail de groupe : Elaboration écrite sur table en temps limité d'un projet de soins et présentation orale individuelle des éléments de négociation.	Accès sur Célène aux 2 sujets le 1 ^{er} décembre 2025 Travail en groupe le 4 décembre 2025 Retour du document le 5 décembre 2025 à 8h30 Evaluation orale Les 10,11,12 décembre 2025 Selon le groupe Durée 1 h	Accès sur Célène aux 2 sujets le 11 mars 2026 Travail en groupe le 11 mars 2026 de 8h à 17h Retour du document le 11 mars 2026 à 17h Evaluation orale Le 12 mars 2026 Selon le groupe Durée 1 h
UE 6.2 : Anglais	2	Evaluation individuelle écrite en temps limité de connaissances du vocabulaire professionnel courant : QCM	Le 15 décembre 2025 de 9h à 10h Evaluation via la plateforme Mischool Durée 1 h Le 15 décembre 2025 Arrêt des compteurs 23h59	Le 13 mars 2026 de 9h à 10h Evaluation via la plateforme Mischool Durée 1 h Le 13 mars 2026 Arrêt des compteurs 23h59

EVALUATIONS DU SEMESTRE 4

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	MODALITES EVALUATION	Dates Session 1	Dates Session 2
UE 1.3. S4 : Législation, Ethique, Déontologie	3	Travail de groupe : Elaboration écrite en temps limité d'une analyse d'une situation de soins posant un questionnement éthique	Le 13 mai 2026 à 9h Dépôt du sujet sur Célène Durée 3 h Restitution du travail sur Célène à 12h heure butoir	Le 1 ^{er} juillet 2026 à 9h Dépôt du sujet sur Célène Durée 3 h Restitution du travail sur Célène à 12h heure butoir
UE 2.7. S4 : Défaillances organiques et Processus dégénératifs	2	Evaluation écrite individuelle sur table en temps limité portant sur l'exactitude des connaissances	Le 19 mai 2026 Appel à 8h30 Durée 1 h	Le 30 juin 2026 Appel à 8h30 Durée 1 h
UE 3.4. S4 : Initiation à la démarche de recherche. Se compense avec l'UE 3.5	2	Travail de groupe : Elaboration écrite en temps limité d'un résumé de recherche à partir de l'analyse d'un un article ou d'un poster issu d'un travail de recherche	Le 11 mai 2026 à 8h30 Dépôt du sujet sur Célène Durée 4 h Restitution du travail sur Célène Le 15 mai à 14h heure butoir	Le 29 juin 2026 à 8h30 Dépôt du sujet sur Célène Durée 4 h Restitution du travail sur Célène Le 3 juillet à 11h30 heure butoir
UE 3.5 S4 : Encadrement de professionnels de soins. Se compense avec l'UE 3.4	2	Travail écrit individuel sur table en temps limité d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs	Le 18 mai 2026 Appel à 9h00 Durée 2 h	Le 30 juin 2026 Appel à 10h30 Durée 2 h
UE 4.3. S4 : Soins d'urgence Se compense avec l'UE 4.5	1	Travail de groupe : Présentation orale d'une analyse situation de soins d'urgence	Les 20,21 et 22 mai 2026 (Voir affichage) Durée 15 min	Le 2 juillet 2026 (Voir affichage) Durée 15 min
UE 4.4. S4 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical.	2	Pose de transfusion sanguine en situation simulée.	Les 20,21 et 22 mai 2026 (Voir affichage) Durée 30 min	Le 2 juillet 2026 (Voir affichage) Durée 30 min
UE 4.5. S4 : Soins infirmiers et gestion des risques Se compense avec l'UE 4.3	1	Travail écrit individuel sur table en temps limité d'une analyse d'un incident critique à partir d'une fiche d'incident	Le 19 mai 2026 Appel à 10h30 Durée 1h15	Le 1er juillet 2026 Appel à 14h Durée 1h15
UE 4.6. S4 : Soins éducatifs et préventifs	2	Travail de groupe : Action éducative collective, auprès d'un public dans la continuité de l'UE 1.2 S3	Les 1, 2 ou 3 avril 2026 (Voir affichage) Durée 1 h	Le 3 juillet 2026 à 9h (Voir affichage) Durée 1 h
UE 5.4 S4 : Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires.	4	Travail de groupe : Elaboration écrite en temps limité d'analyse de l'action d'éducation réalisée au sein de l'UE 4.6 S4.	Le 29 avril Durée 4 h En distanciel Restitution du travail le 29 avril 2026 de 13h30 à 14h par tous les membres du groupe	Le 29 juin Durée 4 h En distanciel Restitution du travail le 30 juin 2026 de 14h à 14h30 par tous les membres du groupe
UE 6.2 S4 : Anglais	1	Traduction écrite individuelle en temps non limité en français d'un article professionnel	Le 15 mai 2026 à 9h Via la plateforme Mischool Durée 1 h Le 15 mai 2026 Arrêt des compteurs à 23h59	Le 29 juin 2026 à 9h Via la plateforme Mischool Durée 1 h Le 29 juin 2026 Arrêt des compteurs à 23h59

ⓘ L'ensemble des dates des évaluations des différents semestres peut être modifié en fonction de l'activité pédagogique et institutionnelle

CONCLUSION

Ce document a pour objectif de présenter l'institut de formation paramédical, l'organisation de la formation infirmière.

Ce dispositif de formation fait référence à la législation, au règlement intérieur, et aux projets et orientations pédagogiques de l'IFPM. Il sera une référence tout au long de l'année.

Ce projet permettra de :

- Construire et développer les compétences à travers l'acquisition de savoirs, et savoir-faire, attitudes et comportements professionnels,
- Mettre en œuvre des soins de qualité et répondre aux besoins de santé de la population.

L'équipe pédagogique accompagnera l'étudiant dans la compréhension et l'appropriation de ce dispositif. L'étudiant aura à se positionner comme acteur responsable, autonome, impliqué dans la formation.